

**BILAN DE LA 1^{ÈRE} ANNÉE
DU PLAN D'ACTION DÉPARTEMENTAL
BIEN VIEILLIR EN FINISTÈRE**

22 FÉVRIER 2024

UN BILAN ANNUEL POUR RENDRE COMPTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN BIEN VIEILLIR

NOTRE CONCEPTION DU RÔLE DU DÉPARTEMENT

NOS COMPÉTENCES

- Autoriser et contrôler les acteurs (SAAD, résidences intermédiaires, EHPAD)
- Financer la dépendance en établissement et à domicile (APA)
- Fixer le tarif hébergement des EHPAD et le tarif des SAAD

AU-DELÀ DE NOS COMPÉTENCES

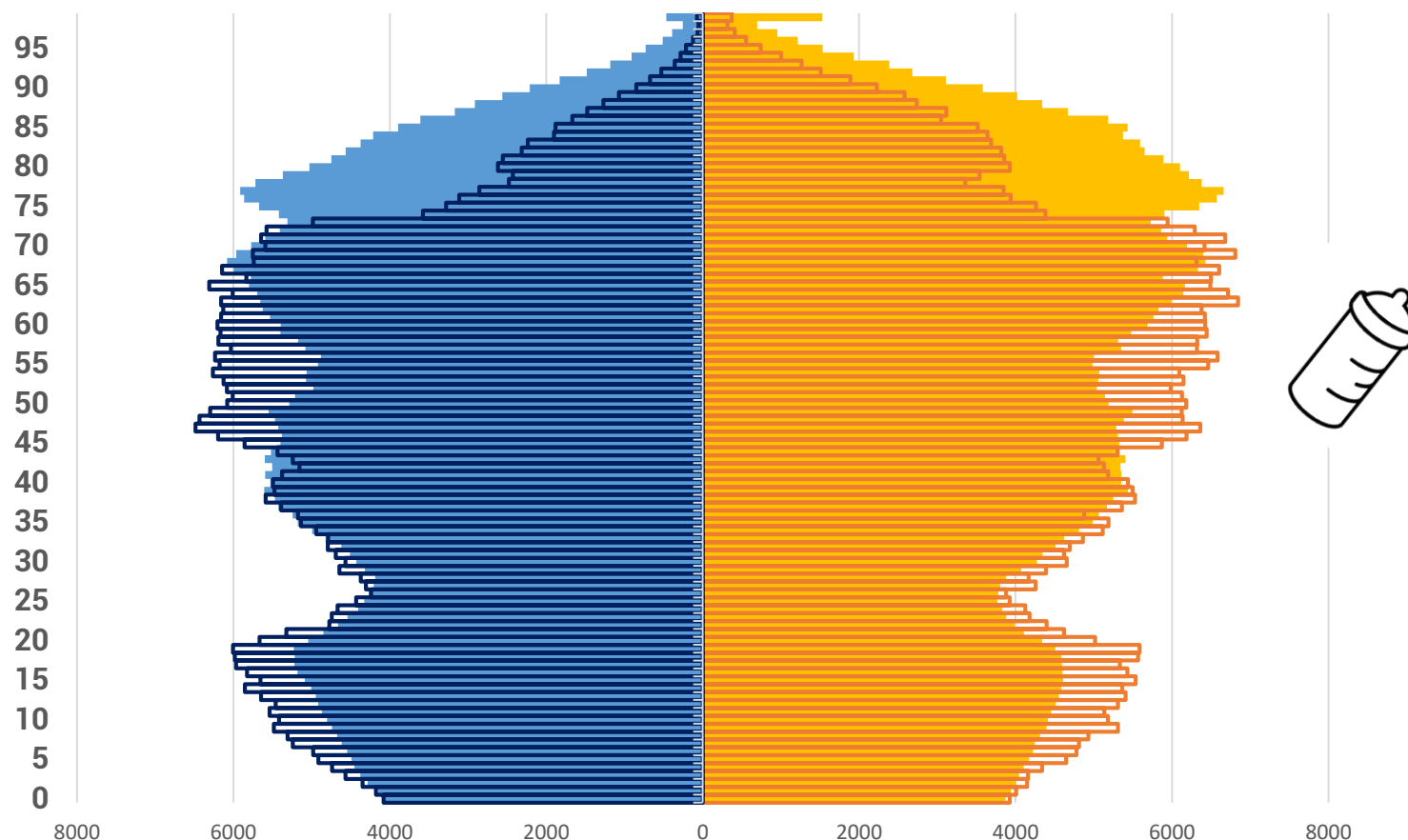
- Poser des perspectives à long terme pour assurer un rôle de planification
- Travailler avec les acteurs et l'ARS sur l'équilibre financier des structures

UNE HAUSSE DU NOMBRE DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES D'ICI À 2050

EN 2050, LES 75 ANS ET PLUS REPRÉSENTERONT PRÈS D'UN FINISTÉRIEN SUR 5, CONTRE 1 SUR 10 EN 2020

Finistère - Pyramides des âges projetées en 2020 et 2050

Source : Insee, Omphale 2022 - scénario central



Baby-boomers
âgés aujourd'hui
de 48 à 74 ans

Après 2050, une possible
réduction du nombre de
personnes âgées.

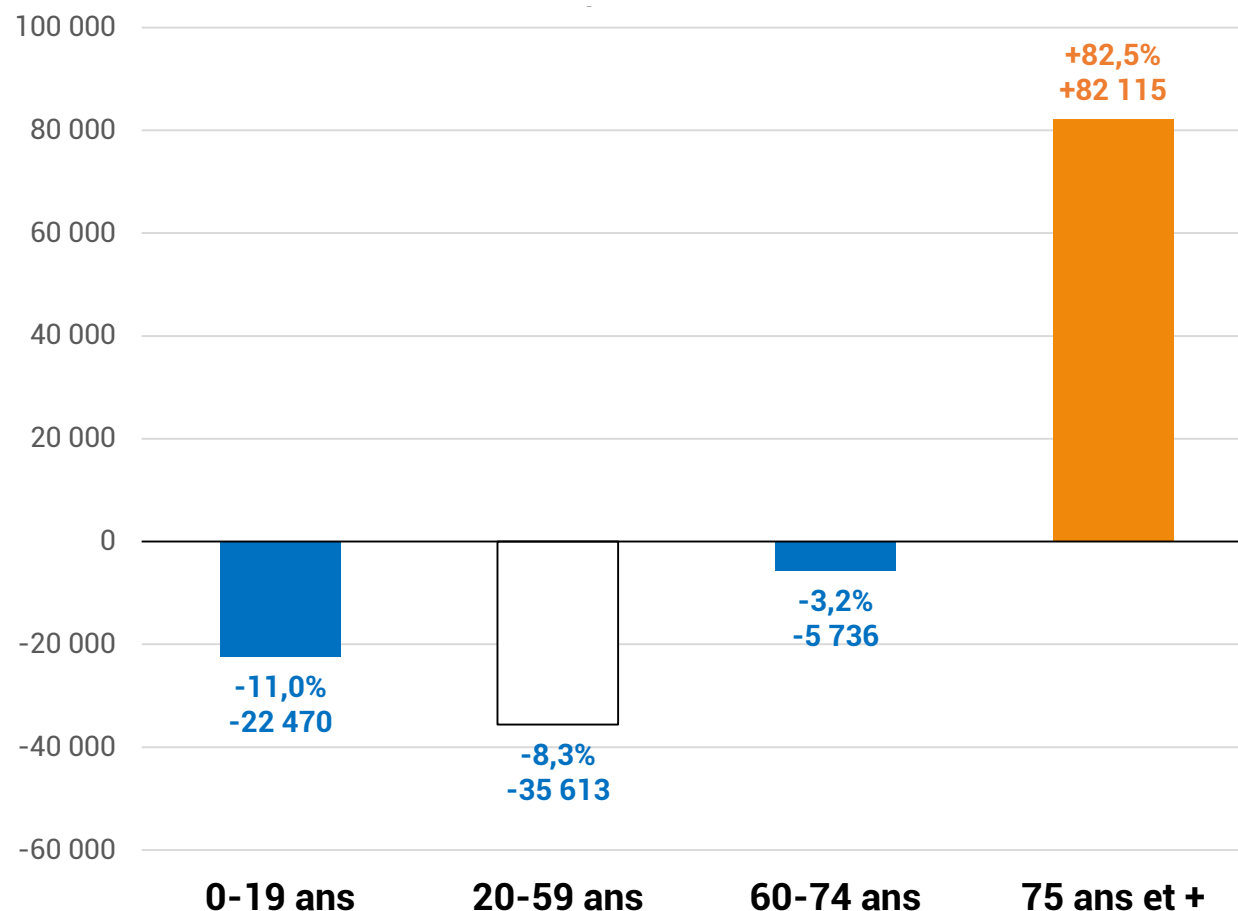
■ Hommes 2020 ■ Femmes 2020 ■ Femmes 2050 ■ Hommes 2050

Source : ADEUPA

LA POPULATION ÂGÉE DE PLUS DE 75 ANS PASSERA DE 100 000 EN 2020 À 190 000 EN 2050

Répartition par classes d'âge de l'évolution de la population du Finistère entre 2020 et 2050

Source : Insee, Omphale 2022 – Scénario central



Un vieillissement « par le haut » :

- Une forte augmentation du nombre de personnes âgées
- Parmi eux, la plus forte progression concerne les très âgés : 33 000 personnes de 85 ans et + supplémentaires en 30 ans

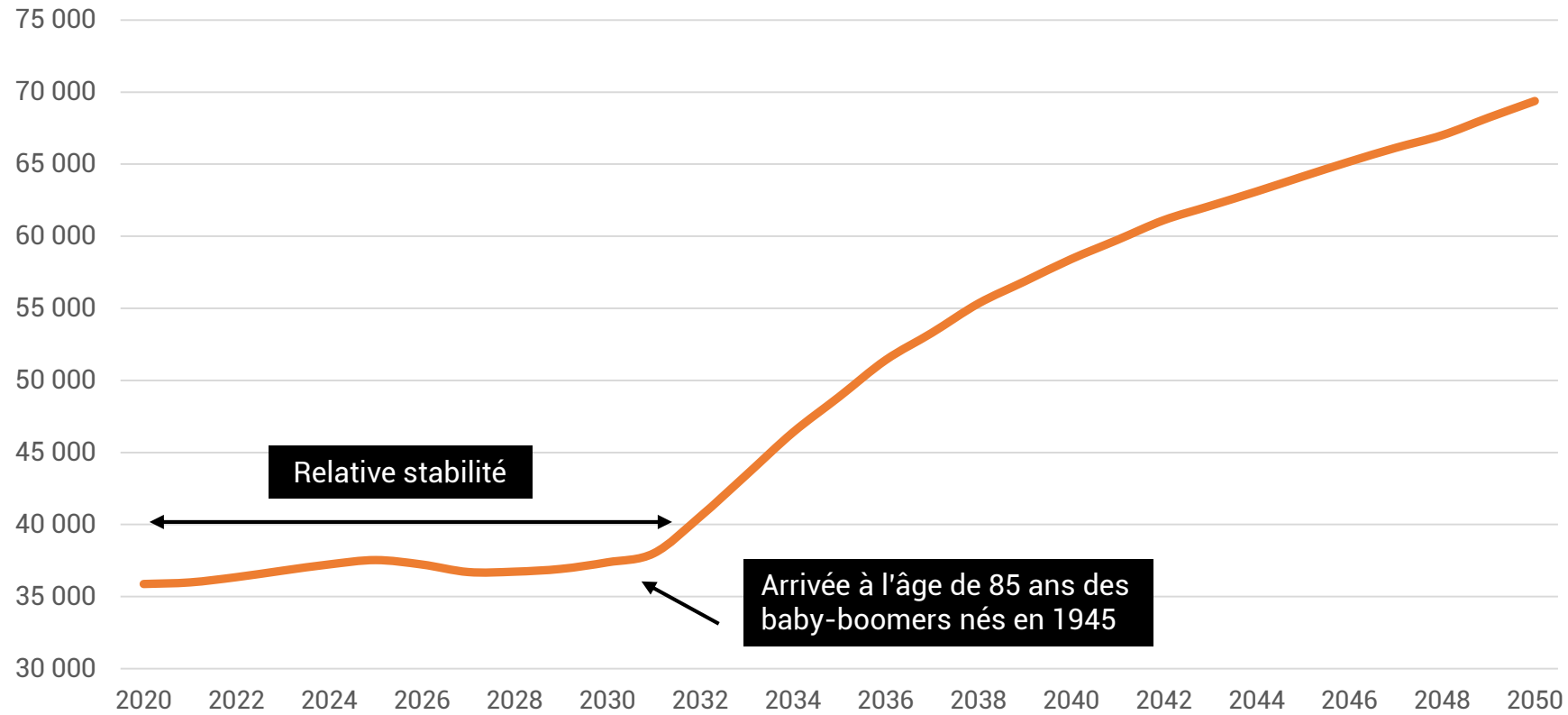
Un vieillissement « par le bas » :

- Une forte baisse du nombre de personnes en âge de travailler

UNE RELATIVE STABILITÉ JUSQU'EN 2030 PUIS UNE NETTE ACCÉLÉRATION

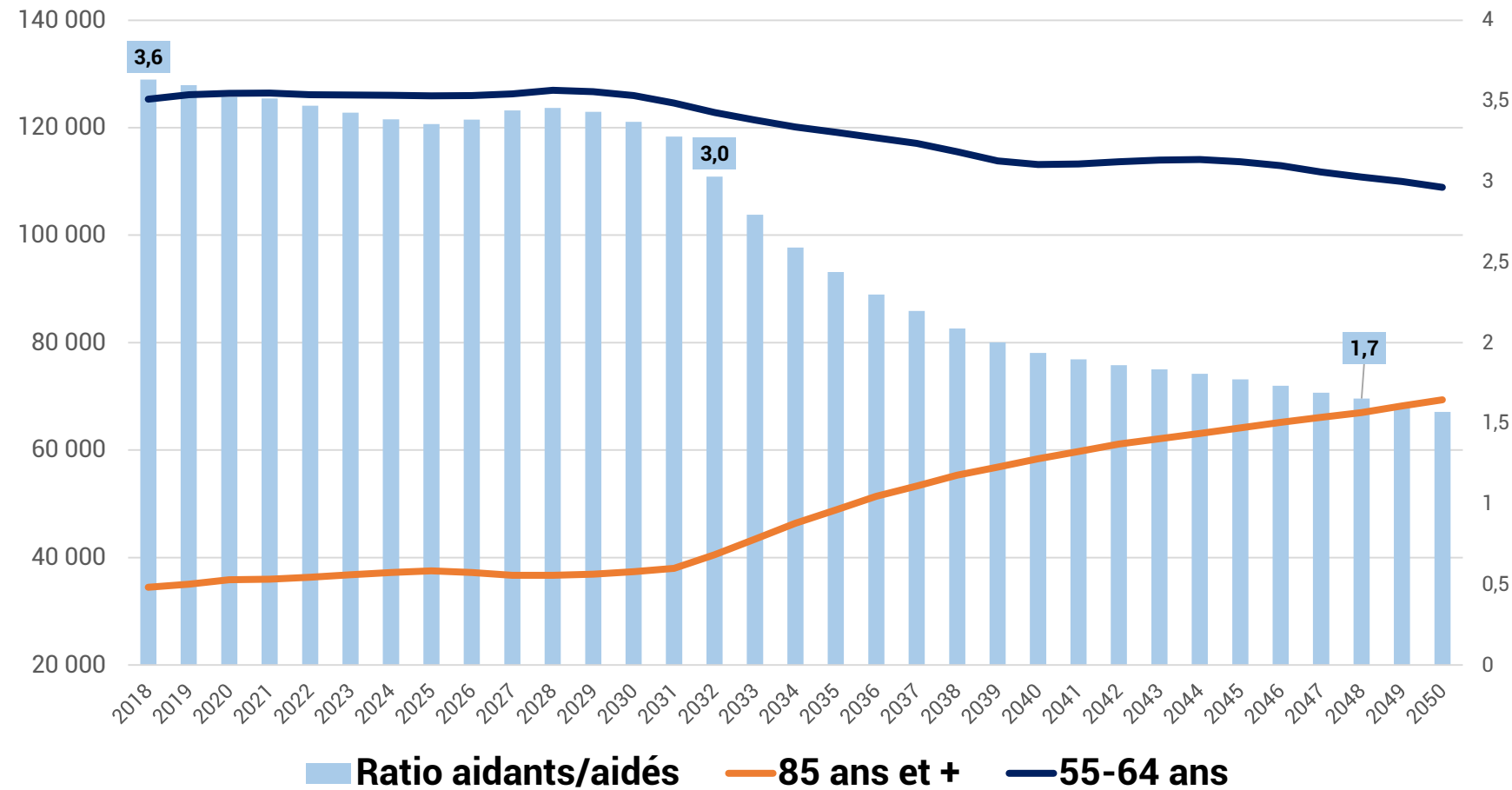
Évolution du nombre de 85 ans et + en Finistère entre 2020 et 2050

Source : Insee - Omphale 2022



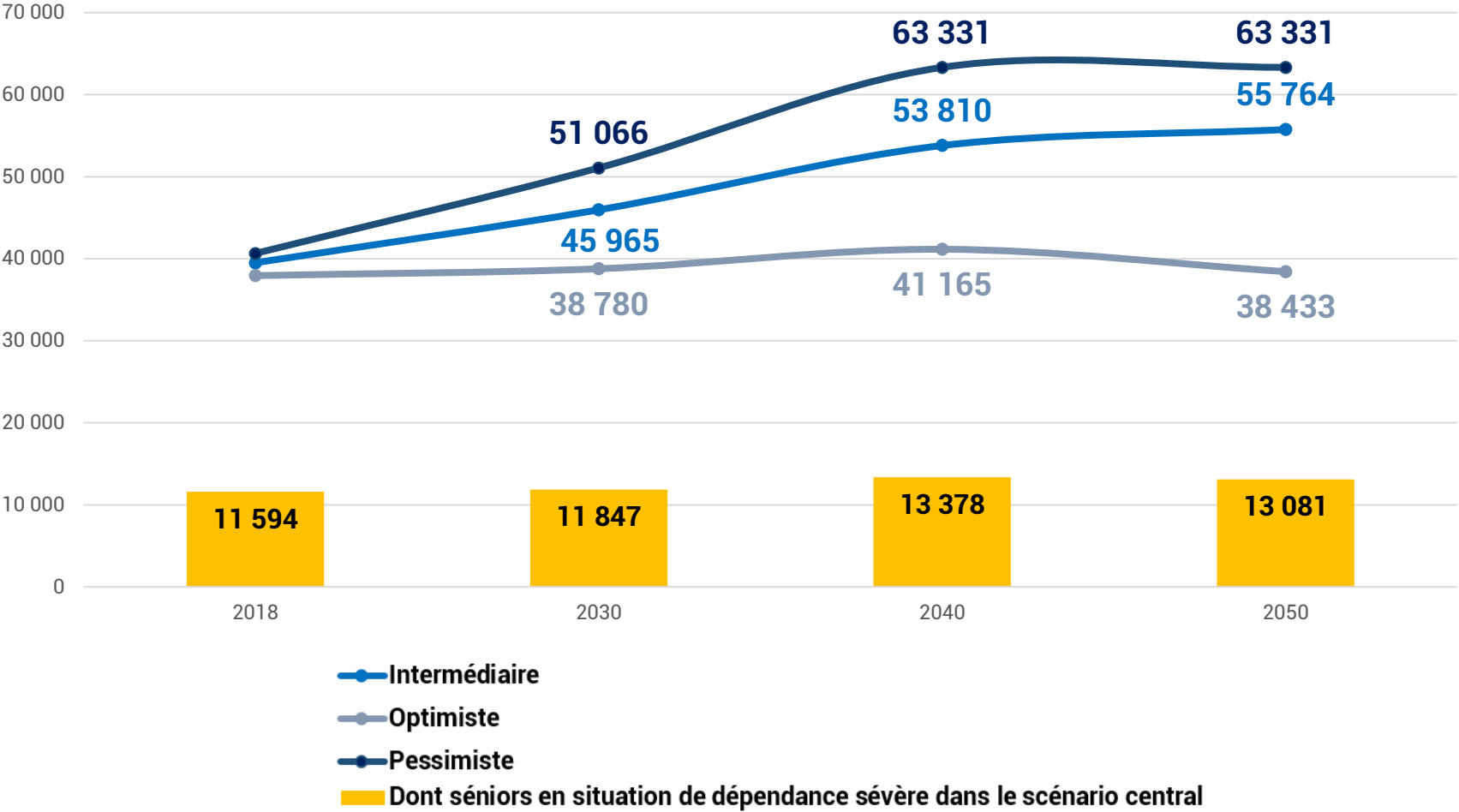
DANS LE MÊME TEMPS, UN POTENTIEL D'AIDE FAMILIALE STRUCTURELLEMENT EN BAISSSE

Évolution du ratio aidants-aidés dans le Finistère à l'horizon 2050
Source : Insee, Omphale 2022



COMBIEN DE PERSONNES DÉPENDANTES EN FINISTÈRE DEMAIN ?

Estimation du nombre de seniors en perte d'autonomie (GIR 1 à 4) en Finistère
selon les hypothèses d'évolution de la dépendance
Source : Insee modèle Omphale, Drees modèle LIVIA

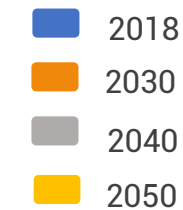


- À l'horizon 2050, plus de **55 000 personnes en perte d'autonomie** en Finistère, dont 13 000 en dépendance sévère (GIR 1 et 2)
- Le nombre de seniors dépendants **serait multiplié par 1,4** entre 2018 et 2050

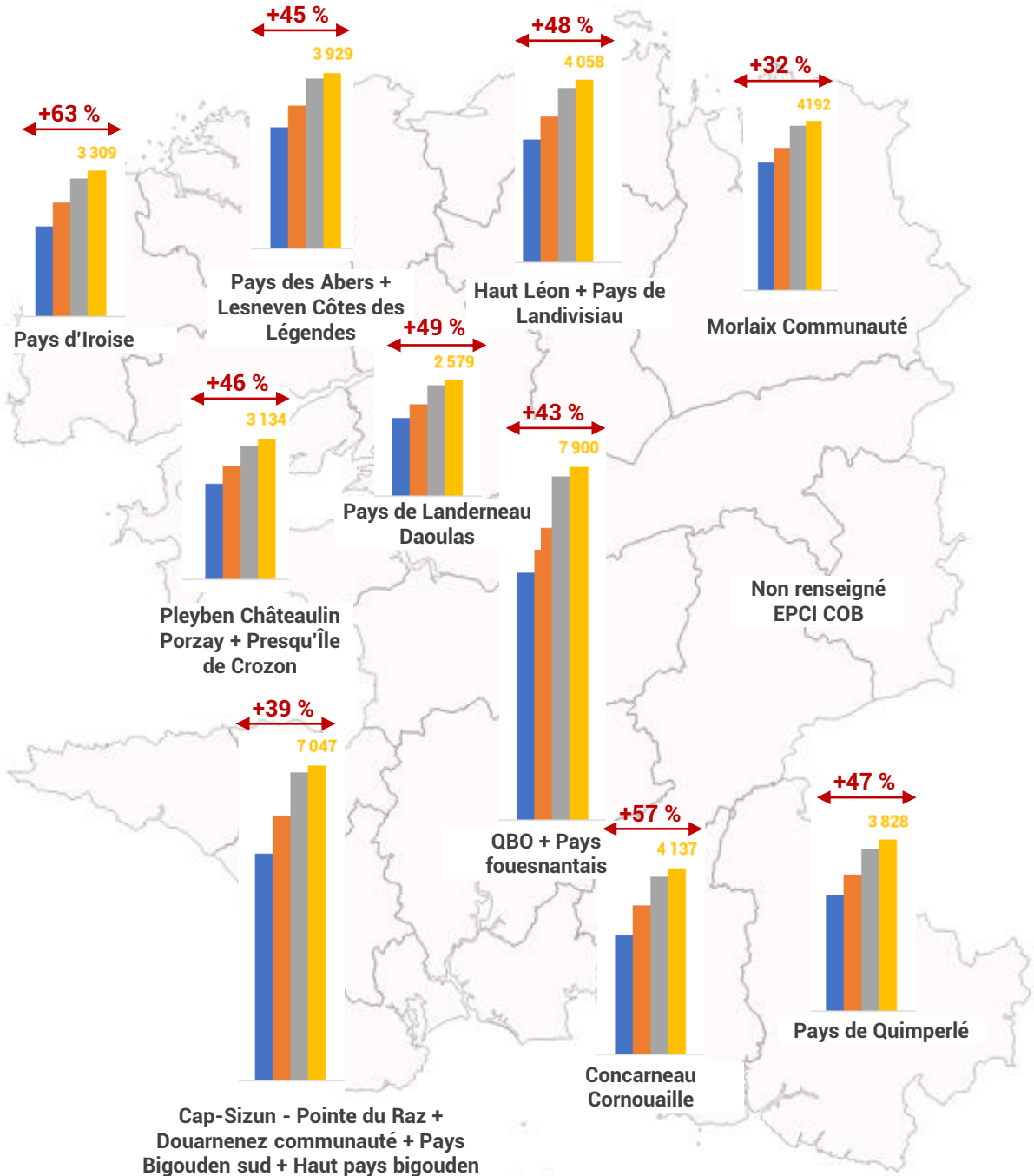
LA NÉCESSITÉ D'ÉTABLIR UNE PLANIFICATION À L'ÉCHELLE DE CHAQUE TERRITOIRE

Estimations du nombre de
séniors en perte d'autonomie
(GIR 1 à 4)

Source : Drees (Livia) –
Insee (Omphale)

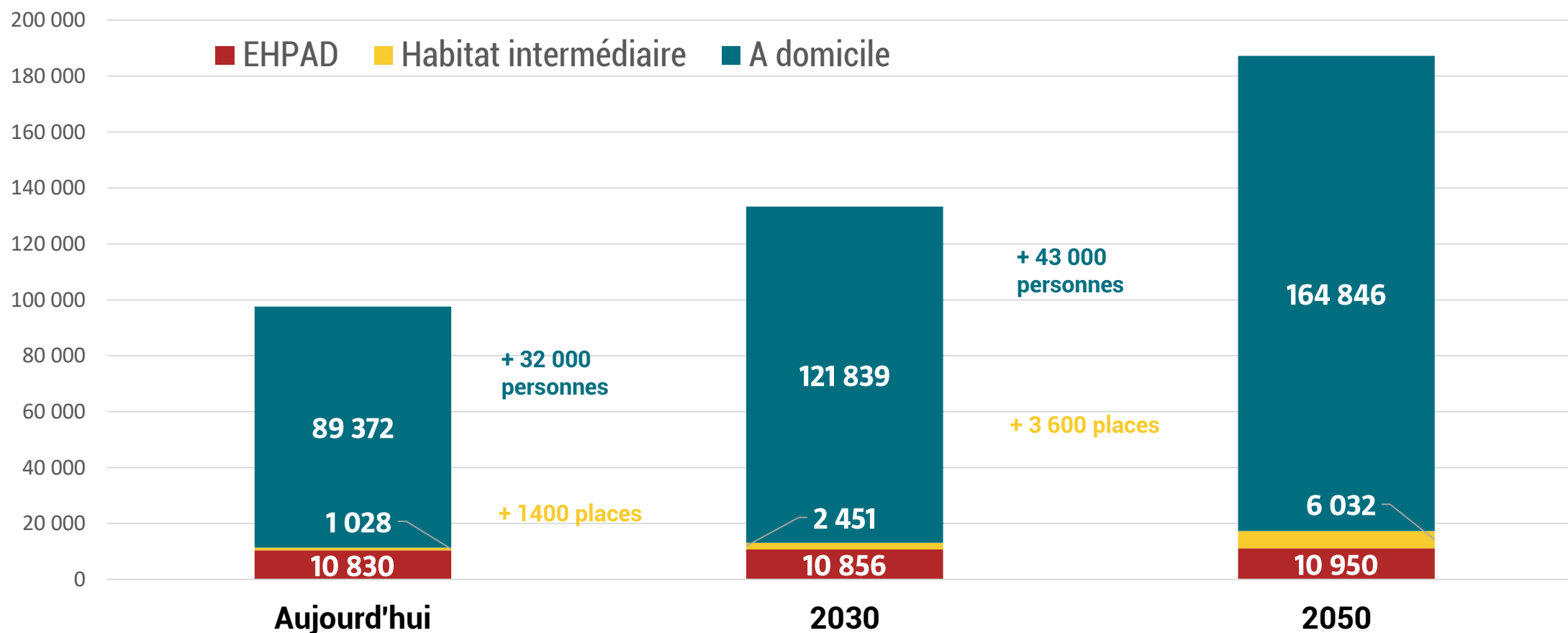


+47 % Évolution
2018-2050



LE SCÉNARIO ENVISAGÉ PAR LE DÉPARTEMENT : UN FORT DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT INTERMÉDIAIRE

Réduire le nombre de personnes en EHPAD au profit de l'habitat intermédiaire : les seniors modérément dépendants pourraient ainsi être orientés vers ce type d'alternatives.



LE PLAN D'ACTION BIEN VIEILLIR, POUR ANTICIPER LE VIEILLISSEMENT DES FINISTÉRIENS

UN PLAN D'ACTION EN 4 VOLETS

1

**PERMETTRE
LE MAINTIEN
À DOMICILE**

2

**DÉVELOPPER
FOTEMENT
L'OFFRE D'HABITAT
INTERMEDIAIRE**

3

**SOUTENIR
LES EHPAD**

4

AGIR POUR LA PRÉVENTION ET LA QUALITÉ

**INTERVENTION
JEAN-RENÉ LECERF
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA CAISSE NATIONALE
DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE**





PERMETTRE LE MAINTIEN À DOMICILE

LES ACTIONS CLÉS POUR PERMETTRE LE MAINTIEN À DOMICILE

DIFFICULTÉS PARTAGÉES

Des situations de plus en plus complexes à accompagner avec le développement des maladies neurodégénératives et psychiatriques

Des logements mal adaptés et peu équipés en nouvelles technologies pour accompagner le vieillissement de la population

Les difficultés des SAAD à pérenniser leur activité dans le cadre d'un modèle économique complexe

Des aidants qui ont besoin de répit pour accompagner leur proche dans la durée particulièrement le soir et le week-end

ACTIONS DU PLAN

1

Accélérer la formation des professionnels du domicile en particulier pour les troubles psychiatriques et les maladies neurodégénératives

2

Doubler le recours des Finistériens aux nouvelles technologies à domicile

3

Permettre aux SAAD d'atteindre structurellement l'équilibre financier tout en renforçant la qualité de leurs interventions

4

Expérimenter la garde de nuit et le relayage à domicile

ACTION 3

PERMETTRE AUX SAAD D'ATTEINDRE STRUCTURELLEMENT L'ÉQUILIBRE FINANCIER TOUT EN RENFORÇANT LA QUALITÉ DE LEURS INTERVENTIONS

Un nouveau modèle contractuel : des CPOM travaillés en concertation avec les services d'aide à domicile qui alignent les dotations des SAAD sur leur coût de revient



ACTION 3

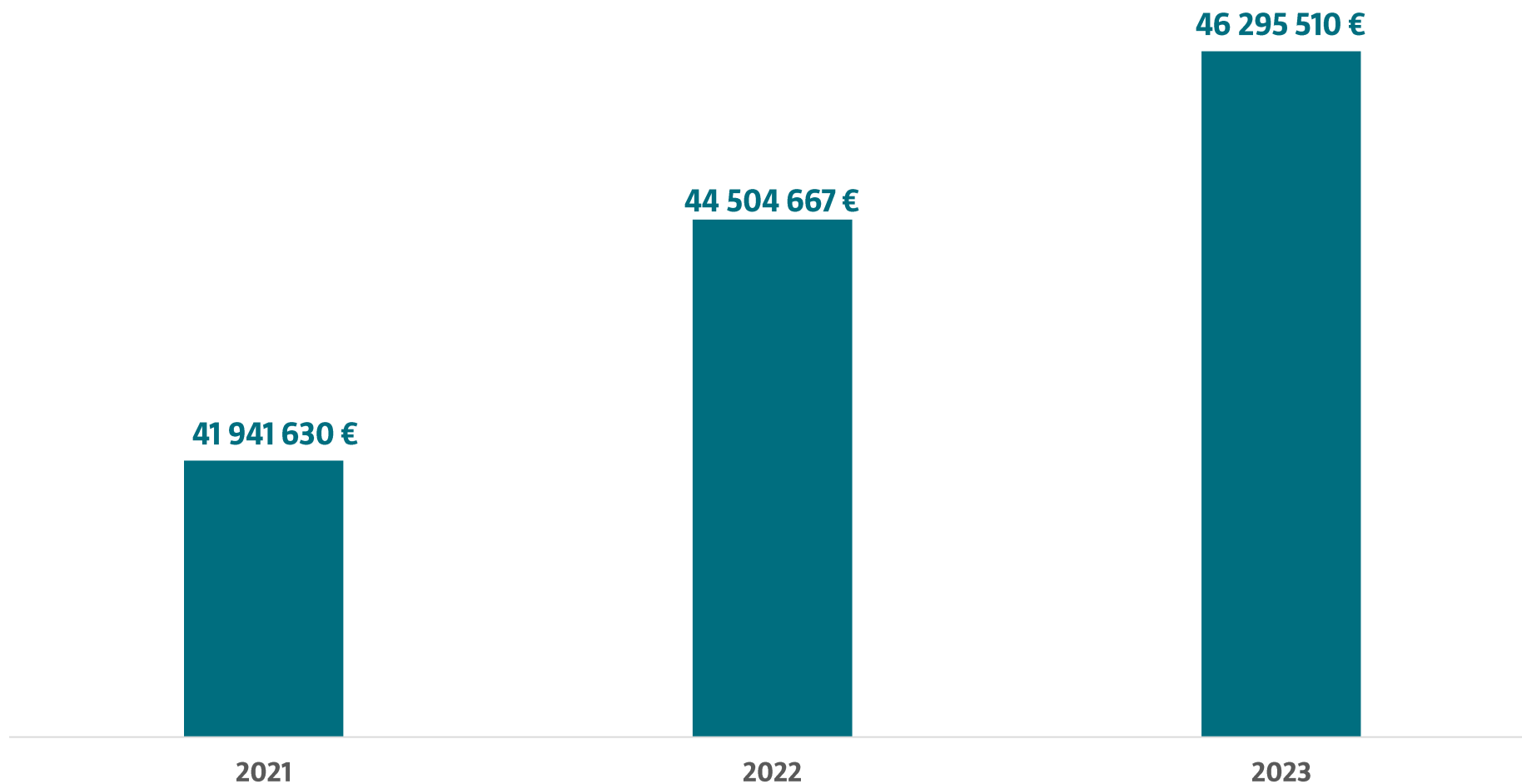
EN COMPLÉMENT DE CE NOUVEAU MODÈLE, UNE REPRISE DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

**L'engagement du
Département** : reprise
de 100 % des déficits
acceptés par le Département
entre 2019 et 2023

2 500 000€
versés aux SAAD dès 2023
sous forme de dotations
(correspondant aux déficits
2019-2022)

ACTION 3

**AU GLOBAL, LE DÉPARTEMENT A FINANCÉ
LES SAAD À HAUTEUR DE PLUS DE 46 M€ EN 2023**



ACTION 3

UN NOUVEAU MODÈLE OPÉRATIONNEL REPOSANT SUR LA DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES

ANALYSE FINANCIÈRE DES SAAD PAR LES SERVICES DU DÉPARTEMENT

- dans l'objectif de produire des indicateurs
- qui sont diffusés à chaque SAAD pour lui permettre de se comparer
- pouvant conduire à l'accompagnement proposé par le Département (bonnes pratiques, accompagnement personnalisé...)

FEUILLE DE ROUTE 2024

DIFFICULTÉS PARTAGÉES

Des situations de plus en plus complexes à accompagner avec le développement des maladies neurodégénératives et psychiatriques

Des logements mal adaptés et peu équipés en nouvelles technologies pour accompagner le vieillissement de la population

Les difficultés des SAAD à pérenniser leur activité dans le cadre d'un **modèle économique complexe**

Des aidants qui ont besoin de répit pour accompagner leur proche dans la durée particulièrement le soir et le week-end

ACTIONS DU PLAN

1

Accélérer la formation des professionnels du domicile en particulier pour les troubles psychiatriques et les maladies neurodégénératives

2

Doubler le recours des Finistériens aux nouvelles technologies à domicile

3

Permettre aux SAAD d'atteindre structurellement l'équilibre financier tout en renforçant la qualité de leurs interventions

4

Expérimenter la garde de nuit et le relayage à domicile

EN COMPLÉMENTARITÉ :

RÉFORMES NATIONALES

**DES SERVICES AUTONOMIE À DOMICILE ET
DU SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL DE
L'AUTONOMIE**

PRÉSENTATION DU MÉTIER D'AIDE À DOMICILE





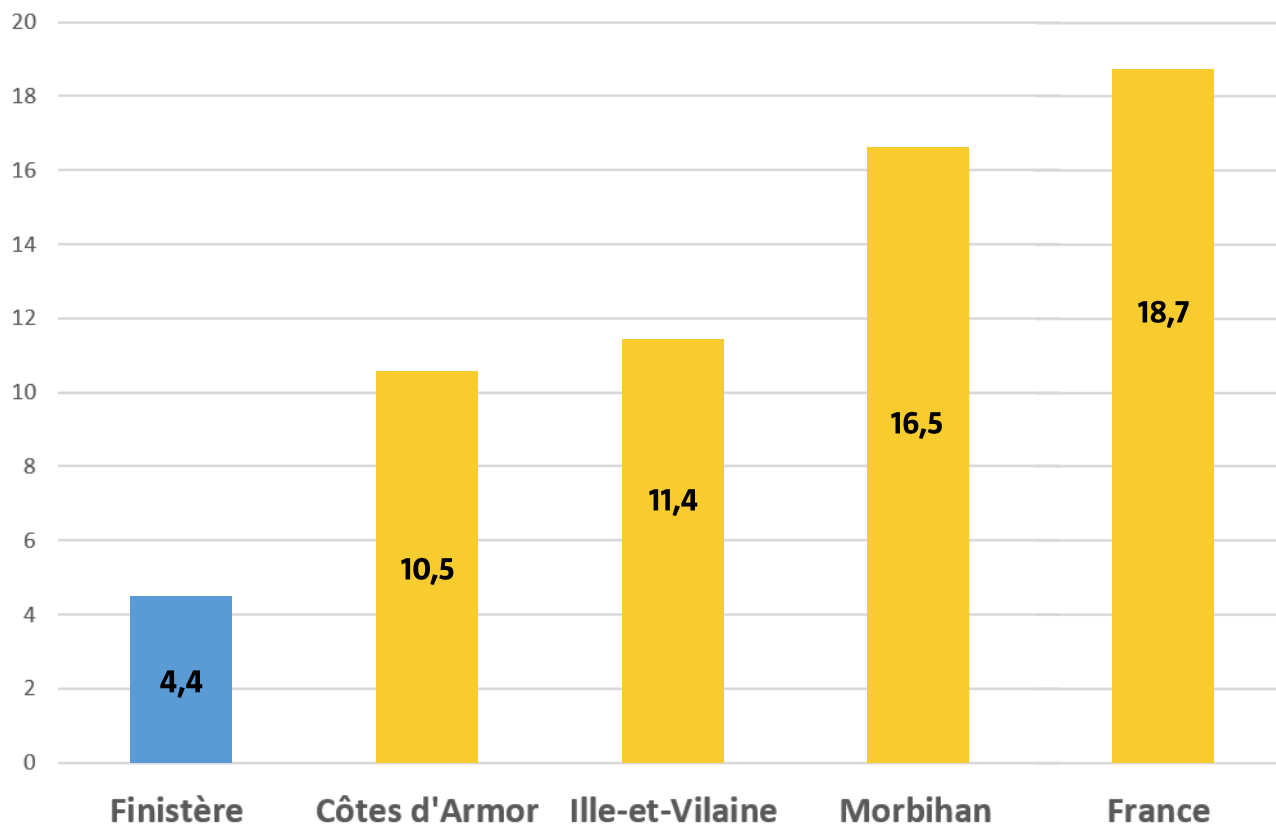
**DÉVELOPPER
FORTEMENT
L'OFFRE D'HABITAT
INTERMÉDIAIRE**

LE CONTEXTE : LA DIVERSITÉ DES HABITATS INTERMÉDIAIRES

	RÉSIDENCE SERVICE	RÉSIDENCE AUTONOMIE	HABITAT INCLUSIF	ACCUEIL FAMILIAL
Offre	Ensemble de logements privatifs géré par des structures de droit privé commercial	Etablissement médico-social regroupant des logements privatifs gérés par des structures publiques ou associatives	Petits ensembles de logements indépendants avec des espaces de vie partagés	Hébergement dans un cadre familial
Prestations	Ménage, repas, blanchisserie, animation et prestations de confort	Entretien d'espaces collectifs, repas et blanchisserie, animations	Régulation du vivre ensemble, activités de loisirs, surveillance	Repas, entretien du logement, activités, blanchisserie, déplacement
Coût	À partir de 2000 €/mois	En moyenne 1490 €/mois	À partir de 400€/mois	De 2000 € à 2500 €/mois

LE CONTEXTE : LE FINISTÈRE EST SOUS DOTÉ EN HABITAT INTERMÉDIAIRE

Nombre de places en résidence autonomie pour 1000 habitants de 75 ans et plus (janvier 2020)



Le Finistère est en net déficit de places en résidence autonomie :

- par rapport aux autres territoires bretons et nationaux
- en comparaison des autres modes d'accompagnement ou d'hébergement

LES ACTIONS CLÉS POUR DÉVELOPPER L'OFFRE D'HABITAT INTERMÉDIAIRE

DIFFICULTÉS PARTAGÉES

Les communes sont fortement sollicitées par leurs citoyens et des opérateurs pour monter des projets d'habitat intermédiaire sans avoir l'expertise pour les accompagner

Le Finistère est fortement **sous-doté en places d'habitat intermédiaire**

ACTIONS DU PLAN

5

Créer une **offre d'ingénierie au Département**, au profit des collectivités qui développent une résidence intermédiaire

6

Accélérer la création de nouvelles places :
+ 1200 places dont 500 places en résidences autonomie et en habitat inclusif en soutenant les porteurs de projets (publics, associatifs et privés)

ACTION 5

CRÉER UNE OFFRE D'INGÉNIERIE AU DÉPARTEMENT, AU PROFIT DES COLLECTIVITÉS QUI DÉVELOPPENT UNE RÉSIDENCE INTERMÉDIAIRE

- **Deux chargées de mission à la DPAPH**
- **Un point de contact unique : Corinne GABRIEL**

**Informier et conseiller
les opérateurs et
les collectivités**

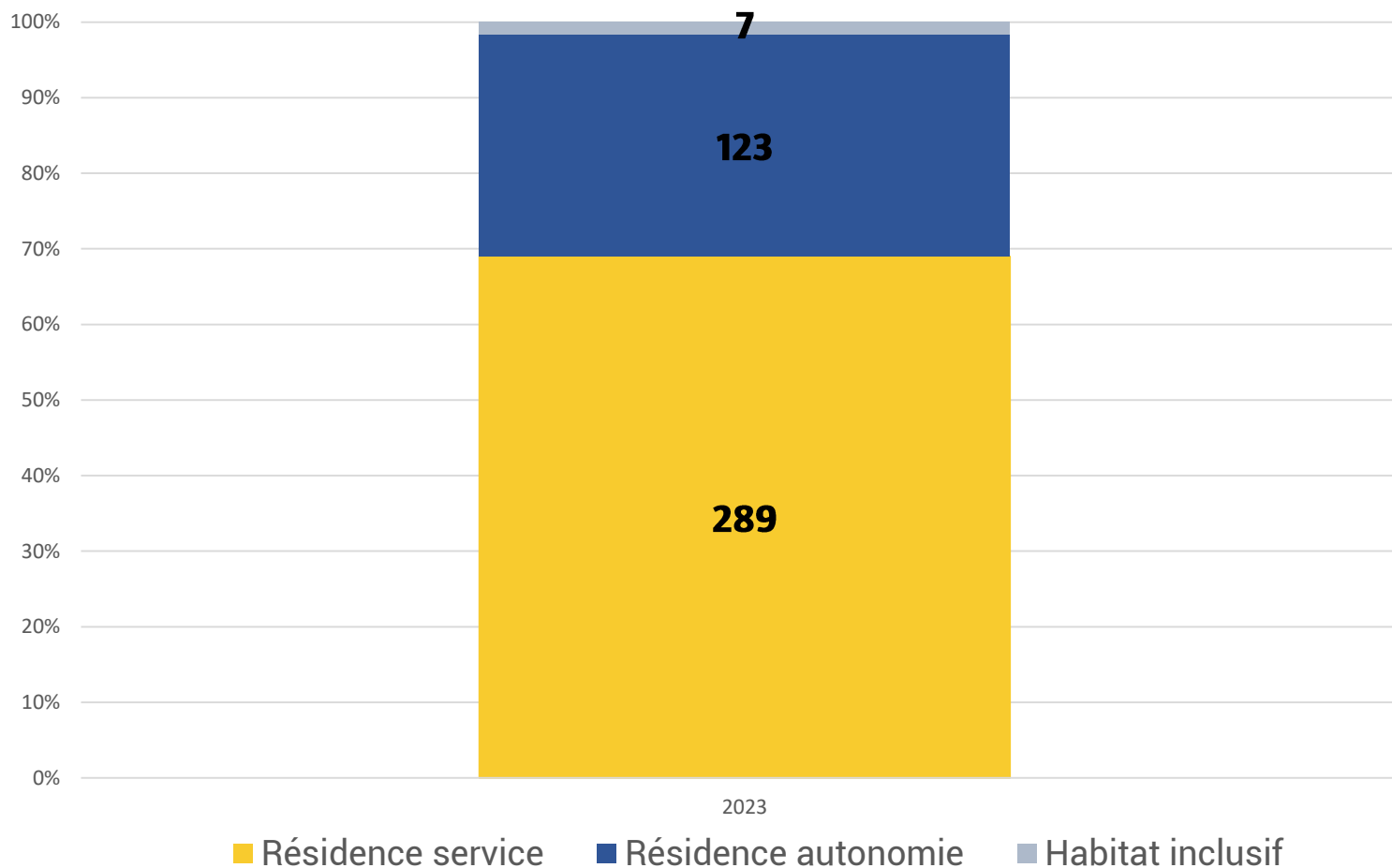
**Mettre à disposition
des outils pratiques**

**Animer un réseau
de porteurs**

ACTION 6

ACCÉLÉRER LA CRÉATION DE NOUVELLES PLACES EN RÉSIDENCE INTERMÉDIAIRE

Autorisation de 419 places supplémentaires en 2023

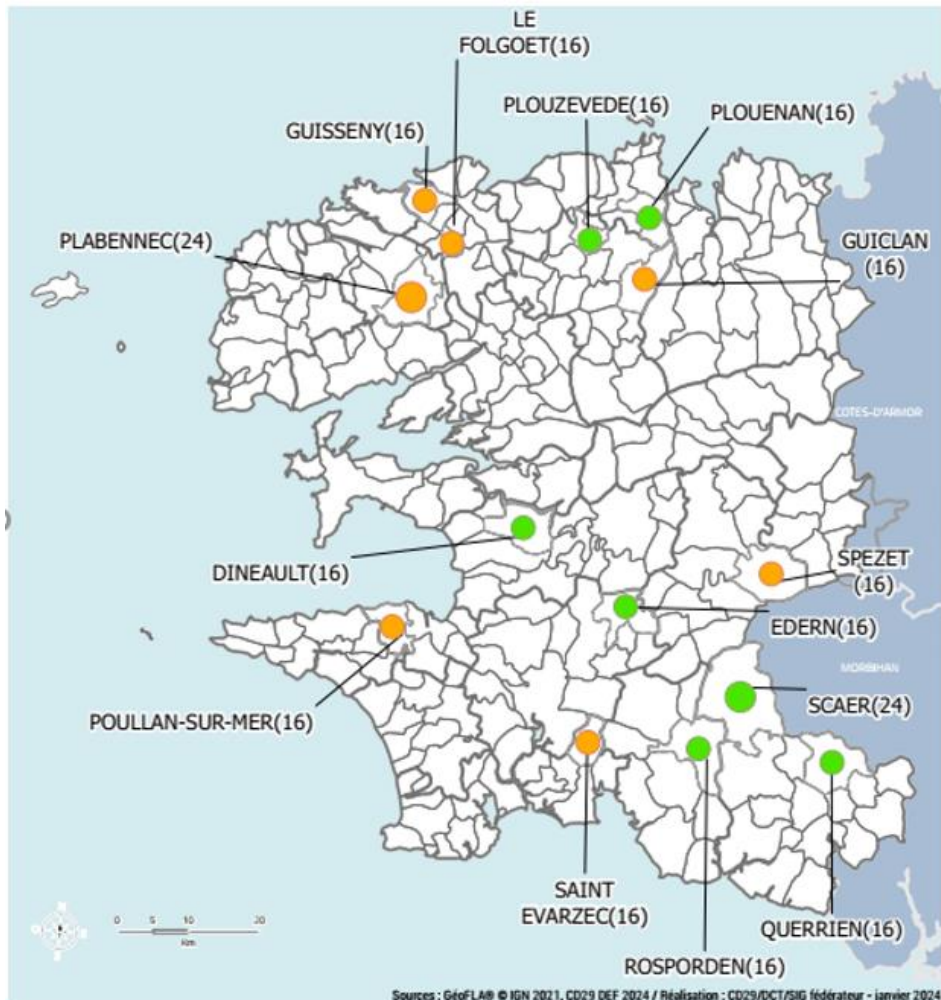


Lancement d'un nouvel appel à candidature pour la création de **296** places de résidence autonomie

(subvention du Département jusqu'à 13 000 € maximum par place)

ACTION 6

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE ÂGES ET VIE



Colocations Ages et Vie



- Signature d'une convention cadre avec Âges et Vie en décembre 2023 pour installer 240 places
- 14 communes concernées
- Colocation de 16 à 24 personnes
- Autorisation de SAAD intégrés
- Engagement à respecter des obligations garantissant la qualité de prise en charge.

RETOURS D'EXPÉRIENCE DE MAIRES :

ALINE CHEVAUCHER, MAIRE DE PLOUÉNAN

**ANNE-MARIE DUIGOU, 1^{ÈRE} ADJOINTE AU MAIRE
DE SPÉZET**

FEUILLE DE ROUTE 2024

DIFFICULTÉS PARTAGÉES

Les communes sont fortement sollicitées par leurs citoyens et des opérateurs pour monter des projets d'habitat intermédiaire sans avoir l'expertise pour les accompagner

Le Finistère est fortement **sous-doté en places d'habitat intermédiaire**

ACTIONS DU PLAN

5

Créer une **offre d'ingénierie au Conseil départemental**, au profit des collectivités qui développent une résidence intermédiaire

6

Accélérer la création de nouvelles places :
+ 1200 places dont 500 places en résidences autonomie et en habitat inclusif en soutenant les porteurs de projets (publics, associatifs et privés)

INTERVENTION
ASSOCIATION TY BEMDEZ
CRÉATION D'UN HABITAT INCLUSIF





SOUTENIR LES EHPAD

LES ACTIONS CLÉS POUR SOUTENIR LES EHPAD

DIFFICULTÉS PARTAGÉES

Une **augmentation importante des charges** liées à l'inflation qui fragilise leur équilibre budgétaire

Une architecture du **bâti pas toujours adaptée** à l'évolution des besoins des seniors

Une **rigidité administrative** qui ne permet pas toujours d'apporter une réponse adaptée aux besoins des résidents



ACTIONS DU PLAN

7

Donner les moyens d'une prise en charge de qualité par une **augmentation du taux directeur au moins égale à l'inflation**

8

Donner les moyens d'une prise en charge de qualité : **soutien aux projets d'investissement** et équipement en nouvelles technologies

9

Donner **plus de souplesse dans la gestion de leur offre d'accueil**, pour mieux répondre aux besoins des usagers

ACTION 7

DONNER AUX EHPAD LES MOYENS D'UNE PRISE EN CHARGE DE QUALITÉ

Une revalorisation des tarifs hébergement supérieure à l'inflation depuis 2022...

Année	Taux inflation INSEE	Revalorisation des tarifs hébergement des EHPAD par le Département
2016	0,20 %	0,75 %
2017	1,00 %	0,50 %
2018	1,80 %	0,50 %
2019	1,10 %	0,50 %
2020	0,50 %	0,50 %
2021	1,60 %	0,50 %
2022	Inflation prévue en décembre 2021 : 1,5 % Inflation constatée fin 2022 : 5,20 %	0,5 % en janvier 3 % en octobre
2023	4,8 % (estimé)	3 % en janvier 2,5 % en juillet
2024	2,8 % (estimé)	5 %

ACTION 7

... Qui doit rester soutenable pour les Finistériens

Reste à charge pour les Finistériens en 2023



Reste à charge médian en France

2020 : 2 040 €/mois
(Source : CNSA)

2023 : 2 250 €/mois
(estimation)

Le reste à charge médian en **2023** pour un résident en EHPAD est de **2 002 €** par mois, ce qui place le Finistère dans la moitié des Départements proposant les tarifs les moins chers de France.

L'aide sociale vient en aide à tous ceux qui ne peuvent pas payer : le premier contributeur des hausses des tarifs est le Département.

UN PLAN D'ACTION POUR LES EHPAD FACE AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

1	L'augmentation des moyens alloués à l'hébergement à 5 % au maximum en 2024 pour une inflation prévue à 2,8 %	12 – 13 M€
2	La mise en œuvre du « tarif différencié » pour les EHPAD volontaires	0 – 7 M€
3	L'augmentation de l'activité 1 – en créant des places en Unités pour les Personnes Handicapées Vieillissantes (UPHV) 2 – en accordant plus de souplesse dans les prises en charge	1 – 3 M€
4	La poursuite des mesures de soutien à l'investissement et à l'équipement	3 M€
5	Le dialogue actif avec l'État pour mobiliser des moyens supplémentaires en urgence et envisager des mesures structurelles fortes	12 M€
6	Une revalorisation de la dépendance (ou des mesures équivalentes selon ce qui ressortira des réformes issues de la loi de financement de la Sécurité sociale)	
7	Un préfinancement du bouclier tarifaire pour faire face à la hausse des dépenses d'énergie	

FEUILLE DE ROUTE 2024

DIFFICULTÉS PARTAGÉES

Une **augmentation importante des charges** liées à l'inflation qui fragilise leur équilibre budgétaire

Une architecture du **bâti pas toujours adaptée** à l'évolution des besoins des nouveaux seniors

Une **rigidité administrative** qui ne permet pas toujours d'apporter une réponse adaptée aux besoins des résidents



ACTIONS DU PLAN

7

Donner les moyens d'une prise en charge de qualité par une **augmentation du taux directeur au moins égale à l'inflation**

8

Donner les moyens d'une prise en charge de qualité : **soutien aux projets d'investissement** et équipement en nouvelles technologies

9

Donner **plus de souplesse dans la gestion de leur offre d'accueil**, pour mieux répondre aux besoins des usagers



**AGIR POUR LA
PRÉVENTION
ET LA QUALITÉ**

LES ACTIONS CLÉS POUR AGIR POUR LA PRÉVENTION ET LA QUALITÉ

DIFFICULTÉS PARTAGÉES

Les aînés et leurs familles manquent d'information sur les dispositifs d'accompagnement existants

Des **difficultés persistantes** pour toutes les structures à **recruter** des professionnels en nombre suffisant pour assurer des prises en charge de qualité

Des inquiétudes grandissantes des familles quant à la **qualité de la prise en charge** de leurs aînés en EHPAD

La solitude des aînés comme facteur aggravant de leur perte d'autonomie

ACTIONS DU PLAN

10

Créer un **portail d'information** à destination des personnes âgées et de leurs aidants

11

Valoriser les métiers du médico-social

12

Programmer des visites qualité en EHPAD :
environ 30 établissements visités chaque année

13

Développer le lien social au profit des personnes âgées :
déployer le **dispositif de L'heure civique Finistérienne**,
favoriser la colocation intergénérationnelle...

ACTION 11

VALORISER LES MÉTIERS DU MÉDICO-SOCIAL

Un partenariat renforcé

Lancement du plan attractivité des métiers conjointement avec l'ARS, France Travail et l'Éducation Nationale

Des actions ciblées

- Organisation **d'une journée portes ouvertes** le 11 mai 2023
- Organisation **d'un séminaire attractivité** le 6 juin 2023
- Création d'un **parcours découverte des métiers du secteur médico-social** pour les collégiens
- Organisation de conférences, ateliers, villages découverte de la Plateforme GO Sens

ACTION 13

DÉVELOPPER LE LIEN SOCIAL AU PROFIT DES PERSONNES ÂGÉES : DÉPLOYER LE DISPOSITIF DE L'HEURE CIVIQUE

Bilan à 6 mois d'expérimentation

- Deux communes engagées dans le dispositif: Concarneau et Pleyben
- 140 volontaires et 45 actions réalisées

Les perspectives 2024

- Extension du dispositif sur 4 communes supplémentaires : Landerneau, Trégunc, Nevez, Loperhet.

LA FEUILLE DE ROUTE POUR 2024

DIFFICULTÉS PARTAGÉES

Les aînés et leurs familles manquent d'information sur les dispositifs d'accompagnement existants

Des **difficultés persistantes** pour toutes les structures à **recruter** des professionnels en nombre suffisant pour assurer des prises en charge de qualité

Des inquiétudes grandissantes des familles quant à la **qualité de la prise en charge** de leurs aînés en EHPAD

La solitude des aînés comme facteur aggravant de leur perte d'autonomie

ACTIONS DU PLAN

10

Créer un **portail d'information** à destination des personnes âgées et de leurs aidants

11

Valoriser les métiers du médico-social

12

Programmer des inspections/visites qualité en EHPAD : environ 30 établissements visités chaque année

13

Développer le lien social au profit des personnes âgées : déployer le **dispositif de L'heure civique Finistérienne**, favoriser la colocation intergénérationnelle...

VALORISATION DES MÉTIERS DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL





DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed





**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION**